

Conseils de sécurité/Code d'éthique/Règlements:

- Carte de membre annuelle ou laissez-passer d'un jour requis
- Respect de soi et des autres
- Respect du milieu et de l'environnement
- Vous êtes responsables de votre propre sécurité; nos sentiers ne sont pas patrouillés
- Comprendre et accepter les risques associés à l'activité que vous pratiquez
- Il est recommandé d'être accompagné ou d'avertir une personne de votre sortie sur nos sentiers
- Porter des vêtements adaptés à la température

Ski de fond

- Utiliser la gauche pour dépasser un autre skieur
- Céder le passage aux skieurs plus rapides
- Sur la piste #5 (très difficile), circuler dans le sens indiqué SEULEMENT
- Ne pas obstruer la piste ou s'arrêter à des endroits susceptibles de nuire aux autres

Vélo de montagne

- Le port du casque est obligatoire
- Être prudent aux traverses de sentiers et de routes de service

Vélo de neige (FATBIKE)

- Le port du casque est obligatoire
- NE PAS UTILISER LES SENTIERS si la profondeur de votre trace est plus d'un pouce, si vous avez de la difficulté à avancer en ligne droite ou si vous devez descendre du vélo pour réussir une faible montée
- Les pneus doivent atteindre une largeur de 3.8" ou plus
- La pression d'air dans les pneus devrait être au maximum 8 livres par pouce carré (psi)
- Ralentir et donner la priorité aux raquetteurs si vous empruntez les sentiers de raquette
- Ne pas rouler sur les sentiers de ski de fond sauf aux intersections
- Céder le passage aux skieurs à chaque intersection; ils n'ont pas de freins comme les FATBIKE

Patinoires

- Le port du casque est recommandé
- Les bâtons de hockey ne sont pas permis sur l'anneau de glace
- Les chaises ne sont pas permises sur les patinoires

Raquette / Randonnée pédestre / Course à pied

- Ne pas marcher/courir dans les sentiers de ski en hiver
- Ne pas marcher/ courir dans les sentiers de vélo de neige sans le port de raquette
- Le port de raquette est obligatoire si la profondeur de votre trace est plus d'un pouce
- En été, les chiens en laisse sont admis sur les sentiers
- En hiver, les chiens en laisse sont admis sur les sentiers de raquette SEULEMENT
- Vous avez la responsabilité de ramasser les excréments de votre animal de compagnie et d'en disposer adéquatement

Merci de nous signaler toute condition ou comportement dangereux au comptoir de services durant les heures d'opération ou au 726-2684 ou encore à clubpleinaircaraquet@gmail.com

